

Juriste : quel profil pour quelle rémunération ?

DELPHINE IWEINS | Le 27/01 à 07:00



Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont toujours aussi conséquents. Ils s'élèvent entre 10 % et 14 % selon le niveau de la fonction. - Getty Images/iStockphoto

Tendance | Cette profession majoritairement féminine a vu son salaire médian augmenter de 8 % en quatre ans, mais le plafond de verre demeure.

Le portrait-robot du juriste d'entreprise aujourd'hui ? C'est plutôt celui d'une femme âgée de 40 ans, titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat et plutôt généraliste. Plus précisément, d'une femme qui va changer quatre fois d'employeur au cours de sa carrière en ayant au moins cumulé trois ans d'ancienneté dans chaque entreprise, le tout pour un salaire moyen de 50.731 euros. Tel est l'enseignement tiré de l'enquête sur les juristes d'entreprise et leur rémunération réalisée par l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) et le Cercle Montesquieu, association de directeurs juridiques.

En 10 ans, la proportion de femmes dans la profession a nettement progressé : elles représentent aujourd'hui deux juristes sur trois et 81 % des moins de trente ans. L'étude observe que le profil du juriste masculin tend à se raréfier en début de carrière. Cependant, la proportion s'inverse au cours de la carrière : 47 % des juristes de plus de 55 ans sont des hommes.

Le profil l'avocat toujours prisé

Pour favoriser une accession à des fonctions de management, mieux vaut disposer d'une expérience en cabinet d'avocat. Elle est en effet déterminante au moment du recrutement. Trois à quinze ans de pratique

en cabinet permettent de négocier, en entreprise, une fonction plutôt de directeur juridique, tandis qu'une expérience de seulement une à trois années de pratique mènera à un poste de responsable juridique.

Les entreprises continuent de préférer des juristes titulaires du certificat d'aptitude à la profession d'avocat . Dans les sociétés cotées de plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, la proportion d'avocats parmi les juristes est de 28 %. Ce pourcentage tombe à 17 % dans les organisations dotées d'un chiffre d'affaires compris entre 1 et 10 millions d'euros annuels.

Des études moins internationales

Cette **tendance** pourrait néanmoins s'inverser dans les prochaines années. Les juristes de moins de 34 ans font souvent le choix d'entrer directement en entreprise. Ils le font, en général, après leur master II (ou l'équivalent), tout en se formant moins à l'étranger. En 2019, seuls 8 % des juristes interrogés déclaraient posséder un diplôme de droit étranger, contre 10 % en 2015. Ce désintérêt pour les études hors de France n'est pas sans poser de problème dans la suite de leur carrière. Car les fonctions de directeurs juridiques ou de responsable juridiques nécessitent souvent une expérience internationale.

Assez polyvalents, 85 % de ces managers déclarent gérer des dossiers généralistes. Seuls 4 % d'entre eux indiquent être spécialistes de la conformité. Un pourcentage quelque peu étonnant, étant donné **la place prise par la conformité ces dernières années** et la volonté affichée des professionnels du droit en entreprise d'élargir leur périmètre.

Une rémunération en augmentation

Pour autant, le salaire médian de ces professionnels a augmenté de 8 % en quatre ans. En moyenne, ils sont globalement rémunérés 78.512 euros en 2019 contre 67.791 euros en 2015. Les secteurs de la banque, de la défense et du tourisme seraient les secteurs financièrement les plus généreux pour les juristes. Toutefois, cette **hausse conséquente de salaire concerne surtout les postes à responsabilités et de direction**. Un juriste sur cinq précise ne pas avoir bénéficié d'augmentation sur les douze derniers mois et 55 % d'entre eux jugent indispensable de changer d'employeur pour augmenter significativement leur rémunération.

Autre enseignement de cette enquête menée auprès de 1.120 personnes : les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont toujours aussi conséquents. Ils s'élèvent entre 10 % et 14 %, selon le niveau de la fonction. Cette différence se creuse tout au long de la carrière. Mais les nouvelles embauches indiquent une meilleure égalité salariale. En 2019, pour un premier emploi de juriste avec une expérience de moins d'un an, le salaire moyen à l'embauche était de 36.360 euros pour une femme et de 36.100 euros pour un homme.